

les plus importantes que le Parlement canadien ait jamais eue à décider. Je soutiens toujours que nous ne devrions pas tant nous hâter de prendre une mesure que nous-mêmes ou nos successeurs auront lieu de regretter. Un drapeau est le symbole d'une nation; il revêt une grande importance aux yeux des citoyens. Aussi devrions-nous prendre tout le temps nécessaire. Ni le temps, ni les efforts, ni les dépenses ne devraient nous empêcher de choisir un drapeau national qui favorisera l'unité du pays, et non la discorde.

Nous avons tranché une question cet après-midi, et nous discutons maintenant la motion principale visant à l'adoption de la recommandation du comité pour la création d'un drapeau à une feuille d'érable rouge flanquée de bandes latérales de même couleur. Le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a demandé cet après-midi ce que nous ferons ensuite. «Le gouvernement, a-t-il demandé, est-il disposé à accepter cette recommandation du comité?» Aucune réponse n'a été apportée à cette question. Le gouvernement n'a pas déclaré officiellement s'il était prêt à accepter la recommandation du comité. Par ailleurs, comment procédera-t-il si la Chambre adopte la recommandation du comité? De quelle façon la Chambre donnera-t-elle suite à la recommandation du comité?

On s'est également enquis sur ce qu'il adviendra des deux résolutions, 44A et 44B, qui figurent au *Feuilleton*. La première est la résolution inscrite au *Feuilleton* par le gouvernement—par le premier ministre—recommandant à la Chambre d'adopter le modèle à trois feuilles d'érable. Qu'est-il advenu de cette résolution? La résolution 44B, inscrite également au *Feuilleton* par le premier ministre, demande à la Chambre d'adopter l'Union Jack comme drapeau du Commonwealth ou drapeau de l'Empire. Il y a également la résolution n° 45 concernant un sujet connexe, l'hymne national. La Chambre a le droit d'obtenir des réponses à ces questions avant d'être appelées à voter là-dessus. Ce n'est sûrement pas exagérer que de demander au premier ministre ou aux membres de son gouvernement de renseigner la Chambre de façon satisfaisante et de préciser l'attitude du gouvernement à l'égard de ces questions.

Le parti dont j'ai l'honneur d'être membre fait tout ce qu'il peut, je crois, pour favoriser l'unité nationale, comme d'ailleurs tous les autres partis à la Chambre. En toute bonne foi, on peut différer d'opinion sur les meilleurs moyens à prendre pour parvenir à cette fin. Notre parti est d'avis que le gouvernement

n'utilise pas le meilleur moyen de réaliser l'unité nationale en imposant un drapeau par un vote de la Chambre. Nous avons le droit d'exposer notre point de vue et de le faire valoir auprès de tous les députés. Nous voulons l'unité nationale: tous les partis y travaillent. Mais comment y parvenir sans un compromis raisonnable entre les deux éléments de notre population qui suscitent des controverses à l'heure actuelle?

Monsieur l'Orateur, un compromis présuppose que les deux parties cèdent. Les Canadiens de langue anglaise veulent garder sur le drapeau national des symboles de notre patrimoine. Mais nous sommes prêts à accorder aux Canadiens de langue française le même privilège: un rappel de leur passé devrait figurer sur le drapeau de la nation.

Je comprends les sentiments de nos amis. Ils sont bien prêts à renoncer à tout symbole de notre héritage français au Canada pourvu qu'il leur soit possible en même temps d'éliminer de notre drapeau tout le symbolisme de l'héritage anglais. Les gens de langue anglaise ne sont pas prêts à adhérer entièrement à une telle entente mais sont bien disposés, pour autant que je sache, à consentir à un compromis.

J'ai envoyé 4,000 questionnaires aux gens de ma région. J'en ai distribué à toutes les familles et tout le monde en a eu un. J'ai reçu un millier de réponses, dont la moitié préconisaient le maintien du pavillon rouge. A peu près 40 p. 100 penchaient vers le drapeau dépourvu de tout symbole du passé, c'est-à-dire le modèle au trois feuilles d'érable proposé par le premier ministre.

Or, voici ce qui importe: la majorité des tenants du pavillon rouge sont prêts à accepter un compromis. Si nos collègues francophones, dans notre pays, étaient tout aussi disposés à accepter un compromis, je suis sûr qu'il n'y aurait aucune difficulté à choisir un drapeau national. Nos collègues francophones ont le droit d'exprimer leurs opinions, leurs sentiments et leurs loyautés. Mais je ne crois pas qu'ils se soient, comme les anglophones, déclarés prêts à accepter un compromis. C'est cependant ce qu'il nous faut, un compromis. Il faut tenir compte des deux points de vue. S'il nous est possible de choisir un drapeau qui paraît acceptable aux deux races fondatrices, je ne doute pas que les autres groupes ethniques s'y rallieront également.